Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung

Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine

Band: 74 (1956)

Heft: 50

Artikel: Le groupe scolaire du Belvédère à Lausanne

Autor: Piccard, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-62758

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZERISCHE BAUZEITUNG

74. JAHRGANG HEFT NR. 50

Le groupe scolaire du Belvédère à Lausanne

Marc Piccard, architecte, Lausanne

CD 727.1

Annexe: Pl. hors-texte 58 à 65

L'emplacement de ce groupe scolaire est, à Lausanne, un des plus beaux que l'on puisse imaginer. La vue étendue sur le lac et les montagnes de Savoie, la tranquillité du site élevé qui se dresse au-dessus des quartiers environnants à l'abri du bruit de la circulation, en font un lieu privilégié. Des arbres centenaires, d'une ancienne propriété de maîtres, devaient être ménagés.

Le terrain mesurait environ 22 000 m². Pour un programme aussi vaste, c'était relativement peu; il a fallu toute l'ingéniosité et le talent de l'architecte pour créer une composition par un décalage habile des volumes; cette répartition a procuré l'occasion de créer pour chaque degré d'âge des petits mondes à part sans que l'un parvienne à gêner l'autre. En effet, le groupe scolaire comprend des classes mixtes — innovation de date récente — pour des élèves d'âges différents (voir plan de situation et coupes, p. 774).

Le bâtiment aux mesures plus ténues, situé dans la pointe ouest du terrain, est destiné aux élèves de l'école enfantine et des classes primaires.

Les autres bâtiments sont réservés aux élèves du degré secondaire de 10 à 13 ans (1 bâtiment), de 13 à 16 ans (1 bâtiment) et de 16 à 19 ans (bâtiment du gymnase).

Cet ensemble de 64 classes ordinaires avec des salles spéciales, trois salles de gymnastique, une salle de rythmique, une aula, etc., est créé pour 1600 élèves à peu près.

Les accidents du terrain ont été utilisés avec bonheur; des ailes entières de bâtiments ont été escamotées et les toitures de ces ailes ont été aménagées en terrasses et en jardins; ainsi les trois salles de gymnastique et les ailes des vestiaires n'encombrent pas le terrain ni ne prennent la vue. L'aile du gymnase qui s'appuie contre le préau, bien qu'il ait deux étages sur rez-de-chaussée en aval, n'a qu'un rez-de-chaussée en amont.

De ce fait, ce terrain tout en pentes et en contre-pentes a été bâti comme s'il avait attendu cette solution où les aménagements semblent naître de la diversité même de la nature; et pourtant les sept entreprises qui ont travaillé sur ce territoire relativement étroit ont remué à peu près 30 000 m³ de terre! Ces mouvements de terre ont commencé avant les travaux de maçonnerie tout en se poursuivant pendant l'exécution de ceux-ci. En même temps, les jardins se créaient, de sorte que les gazons verdoyaient et les arbres poussaient lorsque les bâtiments se terminèrent.

A ces jardins, l'architecture s'adapte aisément par son aspect de légèreté linéaire, les façades ne formant pas écran, mais bien plutôt, par un assemblage de colonnes et de cordons, un décor subtil et harmonieux. Le module choisi procure à l'ensemble une mesure humaine, à la taille des élèves: le sentiment d'attirance vers l'école qu'éprouvent les enfants, les rivalités qui s'établissent entre eux pour avoir le privilège d'être écolier du Belvédère plutôt que d'une autre école, témoignent de la réussite architecturale où la dilection artistique atténue la contrainte de l'obligation scolaire. Ce témoignage recueilli dans les rangs des élèves eux-mêmes n'a rien d'une formule de style.

A l'intérieur, des matériaux ont été employés le plus possible dans leur condition naturelle: plafonds de béton apparent, parois de briques perforées dans l'aula, revêtements de bois rainuré dans les couloirs, fontaines monolithiques en granit.

Le chauffage est assuré par un système mixte de rayonnement par serpentins de chauffe et de convecteurs ou de radiateurs. Cette combinaison permet un réglage plus sensible et, en été, un rafraîchissement des locaux ensoleillés, par refroidissement des plafonds. Six grandes chaudières assurent le chauffage dans une chaufferie très vaste. De là, l'eau chaude est distribuée dans les cinq sous-stations des différents bâtiments. La ventilation mécanique a été limitée

à un minimum: seuls les toilettes, les douches, les vestiaires, les laboratoires, les séchoirs, la buanderie, la cuisine de l'école ménagère et le réfectoire en disposent. La salle de rythmique et les trois salles de gymnastique sont chauffées et ventilées en même temps au moyen d'aérochauffeurs. L'aula possède une installation de climatisation.

L'agrément qu'une école offre pour les yeux est une chose essentielle. Les années scolaires comptent d'une façon capitale dans la vie d'un enfant. Il n'est donc pas indifférent que les élèves travaillent dans un décor empreint de beauté, puisque, ainsi que le disaient les Grecs, les qualités morales doivent être accompagnées de vertus esthétiques. S'il n'est pas certain que l'ambiance de beauté forme nécessairement le goût, il est établi qu'elle détermine les bonnes manières et la dignité.

L'accord entre l'architecture et les éléments picturaux ou sculpturaux est acquis, au Belvédère, d'une manière exceptionnelle. Il y a lieu d'en distinguer deux sortes. Les uns, pour les adolescents, sont des œuvres d'art: la fresque «Galilée» de Pierre Estoppey, composée sur un plan légèrement incliné avec éclairage zénithal; et la «Conquête de la Toison d'Or», dans le tambour d'entrée du gymnase, par Paul Landry. Les autres, pour les enfants jusqu'à 13 ans, sont des jouets: pour les classes enfantines trois petits chevaux en béton coloré bleu, jaune et blanc, qu'ils peuvent escalader; pour les enfants d'une dizaine d'années, un coquillage géant, au jardin, formant vasque avec des petits poissons.

De la classe enfantine, un vitrage donnant sur le couloir offre, par transparence, un aspect particulier: une grande fresque allongée reproduit fidèlement à grande échelle une série de dessins d'enfants. Ici, avec l'aide d'un architecte de talent, l'enfant se trouve en face de ses propres possibilités de création, émulation combien plus efficace que l'enseignement graphique.

Nous voici loin des collèges d'autrefois, édifices austères et tristes. Que les élèves y gagnent sur tous les plans, voilà qui est certain; on voudrait que les maîtres, car ne comptentils pas eux aussi, se sentent en face d'une réalité nouvelle avec cette certitude que la vraie science est la «gaie science», gaie, lumineuse et intense comme, sur le plan le plus élevé de l'art, cette architecture moderne, fraîche et claire en donne un exemple magnifique.

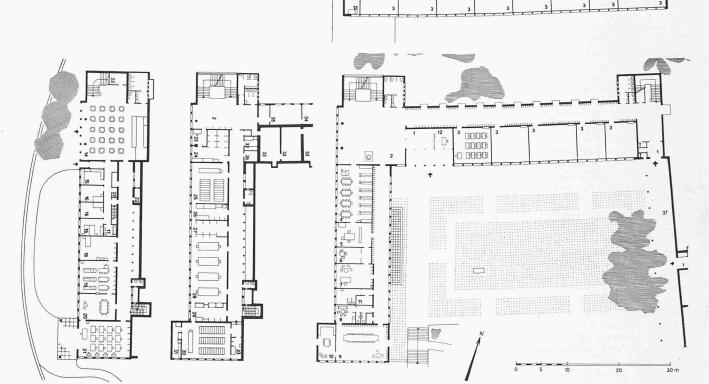
H. Robert Von der Mühll

Les travaux de structure des bâtiments présentent quelques particularités, entre autres: a) L'ossature normale des bâtiments partiellement rigide et partiellement élastique en béton armé; b) La toiture de la salle de gymnastique, en béton précontraint; c) La coupole de l'aula, en béton armé, avec ceinture en béton précontraint.

a) Ossature. Diverses variantes ont été étudiées pour l'ensemble des bâtiments: 1. Béton armé coulé sur place et éléments préfabriqués; 2. Béton armé coulé sur place et briques; 3. Ossature métallique. La première solution a été retenue pour diverses raisons, en particulier l'esthétique et le coût moins élevé que celui de la construction métallique. L'ossature dite partiellement rigide est constituée par des cadres formés par les murs et les dalles des planchers qui contiennent les serpentins du chauffage par rayonnement. La partie dite élastique de la structure est constituée par des éléments préfabriqués, essientiellement les poteaux des façades en béton armé poli ou revêtus de pierre; ces poteaux sont en général posés librement sur leur base et encastrés à leur sommet dans les dalles ou sommiers faisant partie de l'ossature rigide. Les portées des différents éléments sont relativement grandes. Les sommiers sont pratiquement inexistants dans toutes les parties normales des constructions. Le rapport de l'épaisseur des dalles à leur portée est d'environ 1:28. Il a été donné un soin

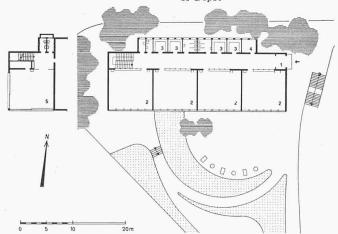
Corrections : Page 772, ligne 12 : 500 kg/cm². Page 773 : Schéma des isolations phoniques. — Ces installations ont toutes été posées dans le coffrage,

Gymnase: a droite premier étage, au dessous rez-dechaussée, en bas entresol et rez-de-chaussée inférieur. Echelle 1:700



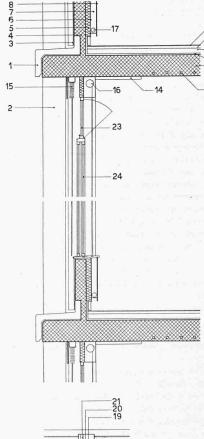
- 1 Entrée
- 2 Hall
- 3 Classes 4 Bibliothèque
- 5 Secrétariat
- 6 Parloir
- 7 Directeur
- 8 Salon des dames
- 9 Salle des professeurs
- 10 Salle de travail
- 11 Ventilation
- 12 Loge du concierge
- 19 Maîtresse d'études
- 14 Réfectoire-foyer Concierge:
- 15 Cuisine
- 16 Chambres
- 17 Bain-W-C

- Enseignement ménager:
- 18 Puériculture et soins aux malades
- 19 Cuisine
- 20 Salle à manger
- 21 Couture et repassage
- 22 Dépôt
- 23 Professeurs de sciences
- 24 Préparations de physique
- 25 Auditoire de physique
- 26 Biologie, laborantine
- 27 Collections
- 28 Laboratoire
- 29 Préparation de chimie
- 30 Auditoire de chimie
- 31 Matériel d'enseignement 32 Chambre noire
- 33 Abris P. A.
- Service médical:
- 34 Médicin
- 35 Infirmière
- 36 Dépôt



Ecole enfantine, préau supérieur 1:700

1 Entrée, 2 Classes, 3 Vestiaires, 4 Sous-station électrique, 5 Salle de jeux



Coupe normale 1:40 à travers les classes

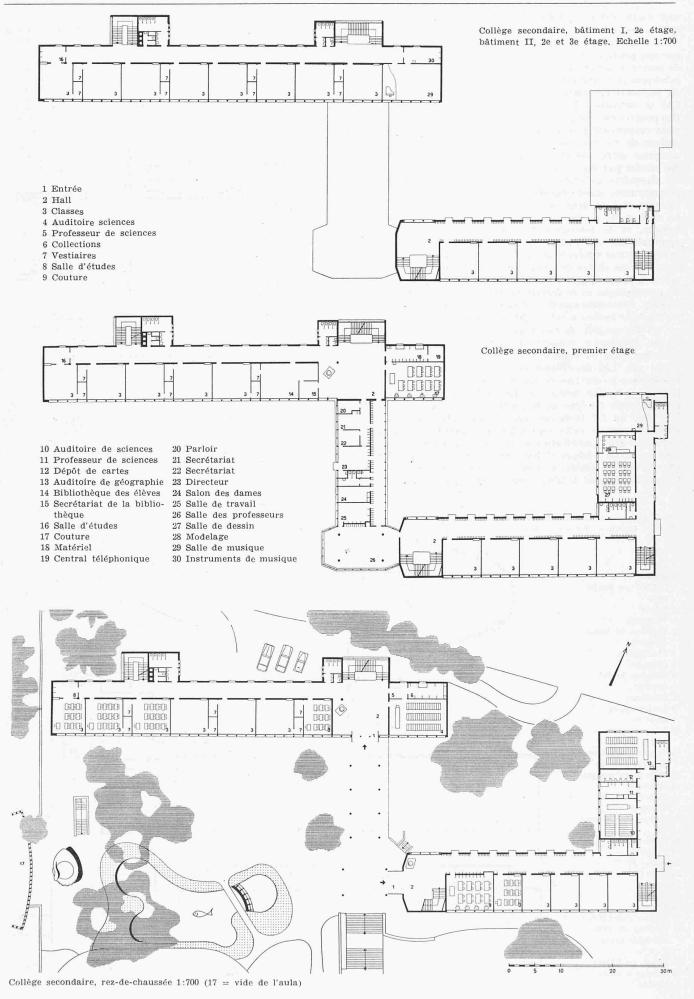
- 1 Pièce préfabriquée (béton poli)
- 2 Colonne préfabriquée (béton poli)
- 3 Eternit émaillé 6 mm
- 4 Béton

10

12 13

18

- 5 Vétroflex
- 6 Eternit 6 mm
 - 7 Vide pour air chaud des tuyaux à ailettes
- 8 Eternit émaillé 10 mm
- 9 Linoléum
- 10 Chape mortier
- 11 Macadam
- 12 Vétroflex 15 mm
- 13 Dalle de béton massive 14 Bandeau de pavatex
- acoustique 15 Stores à lamelles
- 16 Store d'obscurcissement
- 17 Tuyau à ailette
- 18 Serpentin de chauffage
- 19 Descente d'eau pluviale 20 Isolation
- 21 Enrouleur du store à lamelles
- 22 Colonne
- 23 Imposte avec verre dépoli
- 24 Fenêtre coulissante en aluman



5 Joint de dilatation

à la limite du bé-

ton précontraint

tout particulier aux joints de dilatation des constructions dont la longueur va jusqu'à 85 m.

b) La toiture de la salle de gymnastique est constituée par des poutres (39 pièces) en béton précontraint, de 14,5 m de portée, reposant à leur extrémité sud sur des poteaux préfabriqués et à leur extrémité nord sur le mur de soutènement du bâtiment lui-même. La hauteur des poutres est d'environ 1,10 m conduisant à un rapport hauteur: portée égal à 1:13. Ces poutres ont été préfabriquées en place et les câbles Freyssinet constituant leur armature ont été tendus après trois semaines de durcissement du béton, dont la résistance a été comprise entre 450 et 500 kg/cm. L'espace entre poutres a été réalisé par une dalle de 10 cm d'épaisseur; cette dalle a été elle-même précontrainte dans le sens de sa longueur, la précontrainte étant réalisée dans les murs de bordure de la terrasse et dans deux nervures longitudinales intermédiaires. La dalle a été réalisée en trois secteurs de 23 m de longueur environ, et la précontrainte longitudinale a elle-même été appliquée sur ces trois longueurs successivement, les câbles intermédiaires s'entrecroisant dans les mêmes massifs d'amarrage que les câbles des extrémités. Il y a lieu de remarquer que la toiture supporte, en plus de son poids propre, les engins de gymnastique et le terrain destiné aux pistes de course et de saut, l'ensemble constituant une charge importante. L'étanchéité de la toiture a été l'objet d'un soin tout particulier.

c) La coupole de l'aula est constituée par une coque de 15 cm d'épaisseur, recouvrant l'aula, de forme trapézoïdale, deux des côtés du trapèze étant arrondis normalement à son grand axe. Les dimensions de la coque sont: 24,20 m dans la direction de son axe de symétrie, et 26,20 m dans la direction normale à ce même axe. La partie évasée a été réalisée par un tronc de cône et la partie arrondie a été raccordée à la fois au dit tronc de cône et au secteur circulaire du plan de l'aula de cette région par une calotte sphérique. La coque est donc constituée par une surface à simple courbure pour la partie conique et par une surface à double courbure pour la partie sphérique. Les deux surfaces coupent le plan horizontal formant le libage des fenêtres qui est aussi le plan

Salles de gymnastique, rez-de-chaussée supérieur avec aula et rez-de-

chaussée inférieur. Echelle 1:700

1 Entrée 2 Hall 3 Aula

tion 5 Dépôt 6 Vestiaire

de pieds 8 Ventilation 9 Séchoirs

duelles 11 Bouilleur 12 Locaux pour sociétés

16 Matériel

cierge: 19 Chambres 20 Cuisine 21 Bain - W.-C. 22 Loge 23 Atelier 24 Cave

25 Dépôt

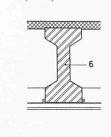
26 Engins (abri P.A.) 27 Maîtres de gymnastique (abri P. A.) 28 Local jardiniers 29 Garage à bicyclettes

nastique

stique (vide)

Salles de gymnastique, coupe du plafond 1:40

- Elément préfabriqué, soit béton plus revêtement de chamesson
- 2 Béton armé coulé Tablette et protec-tion de l'étanchéité
- 4 Etanchéité multicouche
- 6 Béton précontraint 7 Prise d'air frais pour ventilation des salles de gymnastique (en même temps ventilation du double plafond)
- Terre végétale
- Terre
- Branches de sapin
- Sable grenu (filtre)



17 Carton bitumé (barrière de va-

peur)

17

12 Gravier rond

13 Béton de pente

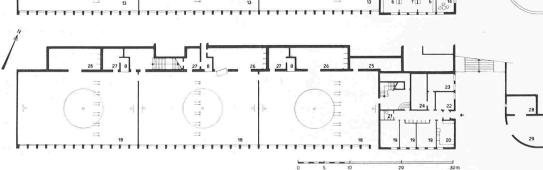
14 Carton bitumé

Vétroflex 10 mm 18 Pavatex acousti-

16 Lambourdage



#####



- P - B

de la ceinture constituée par l'auvent en porte à faux. Les répartitions des contraintes dans la coque ont été déterminées par des essais sur modèle réduit en celluloïd à l'échelle 1:25. Cette détermination a été complétée par le calcul d'arcs circulaires normaux à l'axe de symétrie. L'une des conclusions du calcul a conduit à la détermination de la valeur limite des contraintes de flambage de la coque pour une épaisseur de 12 cm. L'épaisseur constante de la coque a été portée à 15 cm par sécurité. Le bétonnage de la coque a été exécuté sans Villard et de Cérenville, ingénieurs

Adresse de l'architecte: Marc Piccard, Rue de la Paix 4, Lausanne.

5. Kongress der Internationalen Föderation der Landschaftsarchitekten (IFLA) in Zürich

Von Klaus Leder, Garten- und Landschaftsarchitekt, Zürich

DK 061.3:719

Vom 20. bis 24. August 1956 fand in der ETH in Zürich der 5. Kongress der IFLA statt, organisiert vom Bund Schweizer Gartenarchitekten BSG, und eröffnet von Regierungspräsident F. Egger namens der Regierung des Kantons Zürich. Anwesend waren auch Prof. Dr. H. Pallmann, Präsident des Schweiz. Schulrates, Regierungsrat Dr. P. Meierhans und prominente Fachleute aus dem In- und Ausland. Auf der anschliessenden Exkursion wurde der Kongress auch durch die

Regierungen der Kantone Bern und Genf offiziell empfangen. Behandelt wurden die Aufgaben des Landschaftsarchitekten in Vorträgen, Exkursionen und im privaten Gedankenaustausch zwischen den über 250 Teilnehmern und Gästen aus 25 Ländern. Im Helmhaus und in der ETH fanden öffentliche Ausstellungen von Arbeiten der IFLA-Mitglieder statt. Als Wanderausstellung sollen diese Arbeiten nächstes Jahr in Köln und an der Triennale in Milano, später in Portugal, Kanada und in den USA gezeigt werden.

Das Leitmotiv des Kongresses lautete: «Die Landschaft im Leben unserer Zeit» mit den Unterabschnitten «Stadtlandschaft, Industrielandschaft, Agrarlandschaft und Naturlandschaft». Wir dürfen aus der Landschaft nicht nur Nutzen ziehen wollen und sie durch die vielen technisch- und verkehrsbedingten Eingriffe ständig mehr und mehr beeinträchtigen, sondern wir müssen sie neu formen und zwar so, dass die notwendigen technischen Werke sich harmonisch in das Ganze einfügen und die Landschaft nicht nur erhalten bleibt, sondern sich den neuen Beanspruchungen harmonisch anpasst. Um alle diese Fragen zu prüfen, Massnahmen der interessierten Stellen zu koordinieren und die neue Form zu gestalten, braucht es den Landschaftsarchitekten mit seinem besonderen Wissen und seinen Erfahrungen, die durch Erkenntnisse aus allen Ländern gut fundiert sind.

Zu Beginn des Kongresses tagte der IFLA-Rat, der an Stelle des zurücktretenden Präsidenten Walter Leder, Zürich, für die nächste Amtsdauer von zwei Jahren René Pechère aus Brüssel zum neuen Präsidenten wählte. Der nächste Kongress wird 1958 in den USA stattfinden; für 1960 wurde Italien vorgesehen.

Die IFLA gibt als offizielles Organ zweimal jährlich die Zeitschrift «Landscape» heraus (beziehbar beim Sekretariat, Krähbühlstr. 114, Zürich 44). Als weitere Publikation wird ein Buch mit dem Titel «International Landscape» vorbereitet.

Zum Thema «Stadtlandschaft» sprach Ingenieur Daniel Collin über die speziellen Pariser Probleme. Die alten und ererbten Plätze sollten erhalten und erweitert werden. Der Raum für neue Grünflächen ist klein und die Finanzierung ist immer schwierig, doch die immer grössere Beliebtheit der Grünzonen bei der Bevölkerung erleichtert die Kreditbeschaffung. Der Bau neuer Zufahrtstrassen und Autobahnen erlaubt es, Boden für Neupflanzungen frei zu machen.

Miss Sylvia Crowe sprach über ihre Tätigkeit als Landschaftsarchitektin beim Aufbau neuer Städte in England nach

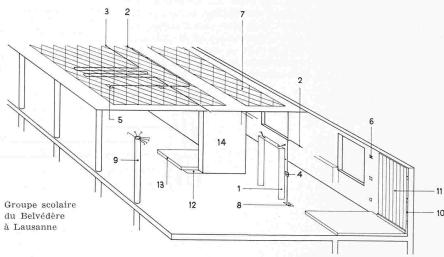
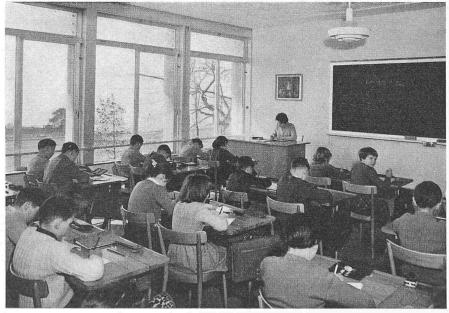


Schéma de construction des installations d'éclairage et de chauffage et des isolations soniques

- Huisserie métallique
- Tube électrique
- Serpentins de chauffage et de refroidissement
- 4 Boîtier pour interrupteur
- 5 Tampon pour luminaire 6 Tampons pour boiserie
- 7 Coffrage pavatex chanfrein donnant un décor au pla-fond. Les pos. 1 à 7 sont posés dans le coffrage
- Logement
- Colonne préfabriquée (arti-culation à la base, encastrement en haut)
- 10 Matelas de laine de verre
- 11 Boisserie de hêtre
- 12 Liège
- 13 Chape macadam sur vétroflex, sur dalle (55 décibels)
- 14 Parpaing de béton de 20 cm fini (50 décibels)



Salle de classe ordinaire

dem Krieg, wo entgegen der alten englischen Methode der allmählichen Entwicklung in kurzer Zeit ganz neue Städte wie z. B Harlow, erbaut wurden.

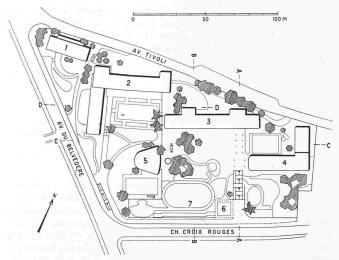
Landschaftsarchitekt Georg Boye, Kopenhagen, berichtete über die Entwicklung des Wohnungsbaues in Dänemark in den letzten dreissig Jahren. Die Gestaltung der Grüngelände um die Wohnsiedlungen nimmt im Arbeitsbereich dänischer Gartenarchitekten einen hervorragenden Platz ein. Von entscheidender Bedeutung ist die enge Gemeinschaftsarbeit, das gegenseitige Vertrauensverhältnis; welches zwischen dänischen Architekten und Gartenarchitekten besteht. Ein wichtiger Schritt war, dass man das Gelände als Ganzes plante und als gemeinschaftliche Grünanlage anlegte. Dann kam die Loslösung der Bauten von der Strassenlinie. Die Häuser liegen frei in der Landschaft. In der Wohnsiedlung Taarnbyparken haben die Architekten Niels Schou und Paul Kjargaard besonderes Gewicht auf die menschlichen Momente gelegt. Es war ein Teamwork im wahrsten Sinne des Wortes, dabei wurde bewusst mit den Gegensätzen zwischen Interieur und Exterieur gearbeitet.

Der Städteplaner Erich Kühn, Professor an der Techn. Hochschule Aachen, sprach zum Thema Durchgrünung der Stadt. Wir wohnen zusammen, um einer am andern zu verdienen. Die Wirtschaft ist Träger des Lebens und auch Träger der Stadt, kann aber nicht den Sinn des Daseins ausdrücken. Unsere Zeit sucht wieder Bindungen an die Elemente der Natur. Wir brauchen und suchen in der täglichen Umwelt nicht den Kunstpark, sondern die natürliche Landschaft. Um die Freizeit sinnvoll auszufüllen, sollte der Einzelne die

Möglichkeit haben, sie in Wohnungsnähe in schöpferischem Tun zu verbringen.

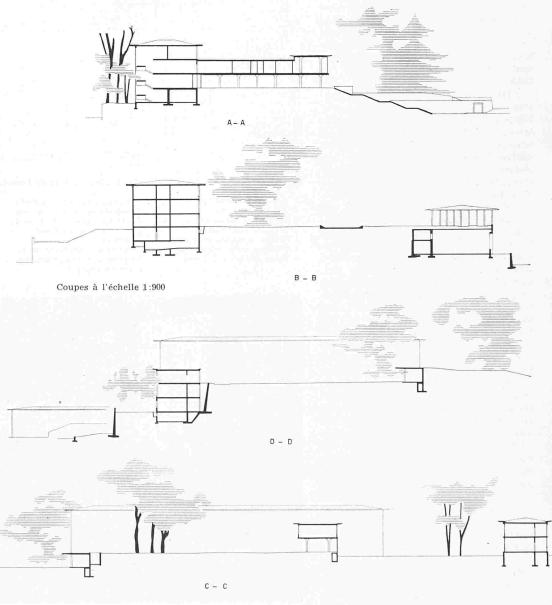
Zur Ermöglichung des schöpferischen Spiels der Kinder berichtete Architekt A. Trachsel, Zürich, über seine Tätigkeit zur Entwicklung der Robinsonspielplätze in Zürich. Es ist dringend notwendig, den gefährdeten, lebenswichtigen Spielraum der Kinder zu erhalten oder wieder zu schaffen, dazu müssen Gartenarchitekten, Architekten und Pädagogen sich gemeinsam einsetzen. Nicht nur Parkanlagen, auch Spielraum, den die Kinder für ihr elementares Spiel benötigen, muss in der modernen Städteplanung Berücksichtigung finden.

Zum Thema «Industrielandschaft» sprach Landschaftsarchitektin Joane Pim, Johannesburg, am Beispiel des Gebietes von Welcome, einer Zone mit fünf Goldbergwerken in Südafrika inmitten einer Wüste. Die Bevölkerung



Groupe scolaire du Belvédère à Lausanne. Plan de situation, échelle 1:2500

- 1 Ecole enfantine et primaire
- 2 Gymnase (élèves de 16 à 19 ans)
- 3 Collège : bâtiment I (élèves de 10 à 13 ans)
- 4 Collège : bâtiment II (élèves de 13 à 16 ans)
- 5 Aula
- 6 Salle de rythmique
- 7 Terrain de sports (au-dessous : salles de gymnastique)



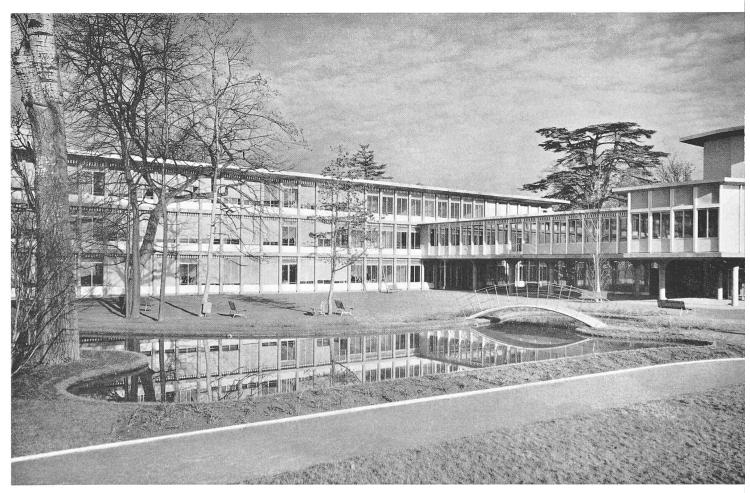


Vue d'ensemble du sud-ouest. A gauche le gymnase, au centre l'aula, à droite la salle de gymnastique

Groupe scolaire du Belvédère à Lausanne

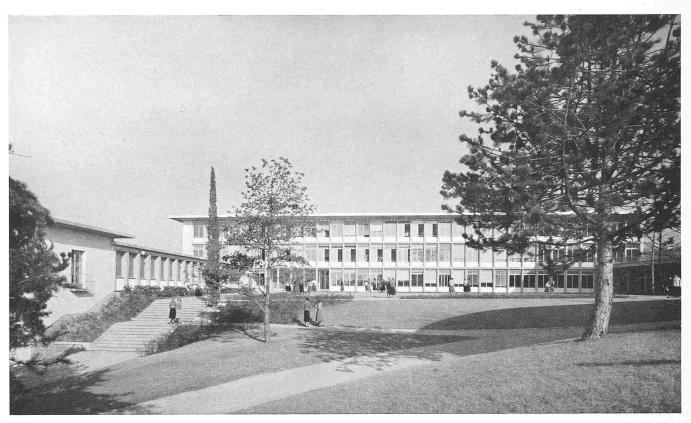
Architecte Marc Piccard, Lausanne

En bas: Collège secondaire, bâtiment des élèves de 10 à 13 ans



Schweiz. Bauzeitung 1956

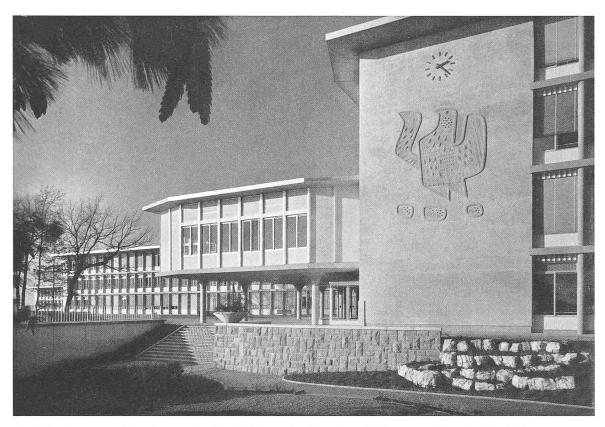
Tafel 58 (zu Seite 774)



Gymnase (élèves de 16 à 19 ans)



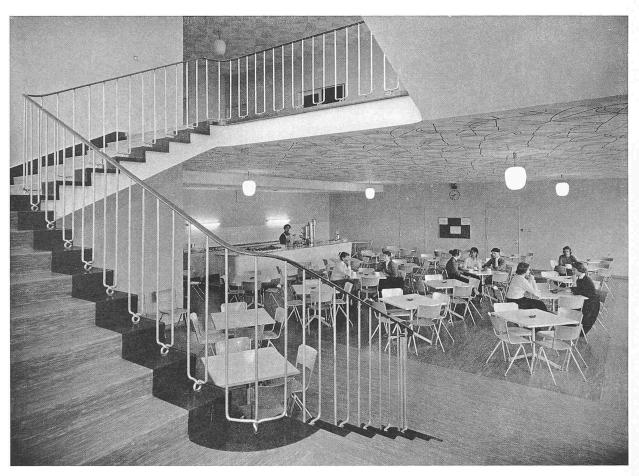
Hall d'entrée du gymnase



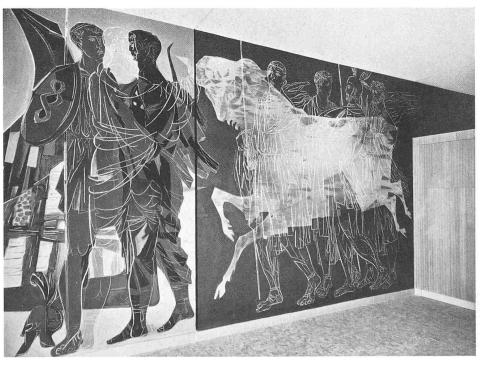
Entrée du collège secondaire. Au premier plan le bâtiment des élèves de 13 à 16 ans avec décoration d'André Lasserre



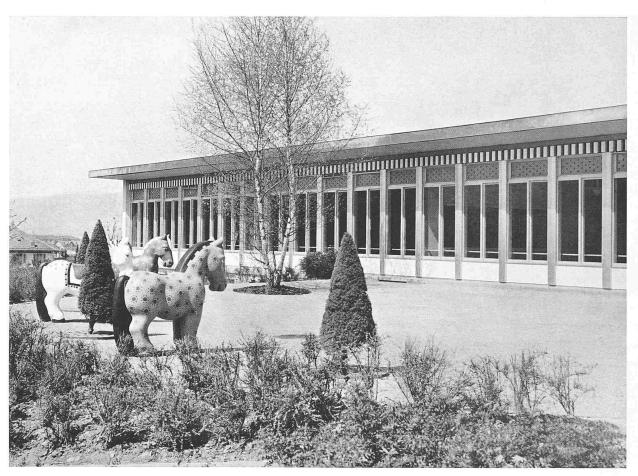
Préau du collège



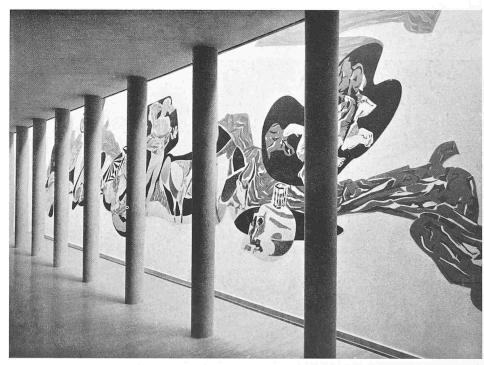
Réfectoire des élèves du gymnase



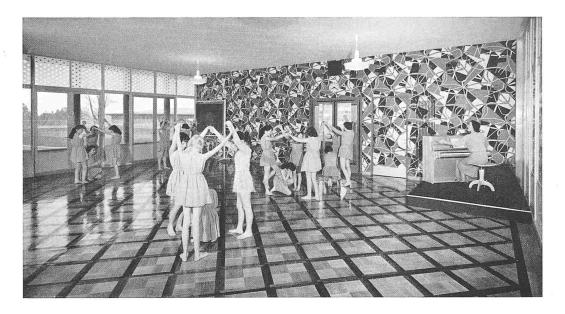
«Conquête de la toison d'or», par Paul Landry, dans le tambour d'entrée du gymnase



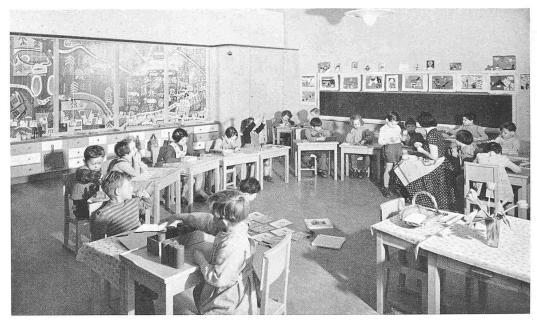
Ecole enfantine



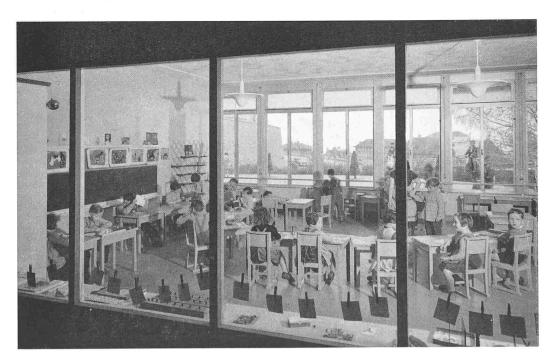
Système d'éclairage zénithal sur plan incliné, décoré par Pierre Estoppey: «Galilée» (voir coupe D — D, page 774)



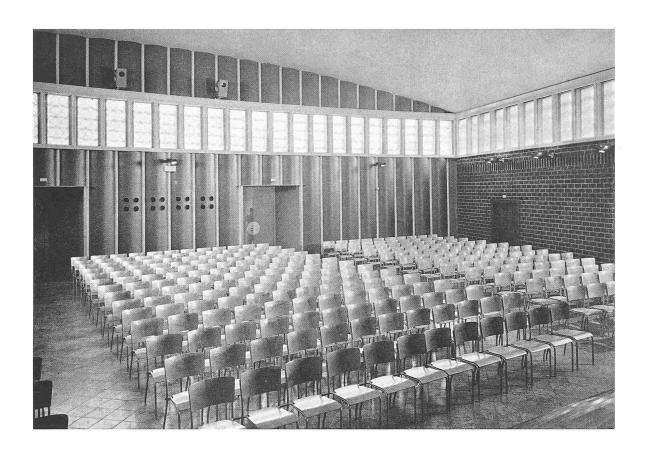
Salle de rythmique



Classe enfantine. A gauche: Partie vitrée entre classe et corridor. On aperçoit, derrière les vitres, la grande fresque (24 m. × 3 m.) conçue par les élèves du petit-prélaz et reproduite fidèlement par MM. Clavel et Pettineroli



La même classe, photographiée du vestibule



Aula avec scène amovible. Parois revêtues de briques perforées, laissées à l'état naturel





Préau du collège



Coquille géante dans le préau central. Le fond de la coquille en béton translucide éclaire le hall de l'aula

Photos de Jongh, Lausanne, et M. Vulliemin et D. Dorsaz, Lausanne